

Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

LE LUNDI 11 MARS 2019 18 h

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du règlement # AG-046-2019 décrétant une dépense et un emprunt au même montant de 231 000 \$ pour la réfection du quai municipal et du débarcadère au lac Masson.
4. Achat d'appareils de protection respiratoire individuels et équipements connexes – Dossier # TP-201903-20.
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

/jsl

Note : Projet du 8 mars 2019 avant son approbation et sujet à changements.
Ce document n'a aucune valeur juridique. Vous pouvez télécharger l'ordre du jour publié avant chaque séance. Toutefois, notez que des modifications peuvent y être apportées préalablement et durant la séance. Seul, le procès-verbal des séances confirme les décisions du conseil. /jsl